

## La lettre de l'Apardap n° 61 - 25/04/2024



12 Avril 2024, Parrainage Républicain à St. Egrève  
Un interlude artistique et émouvant par les Indisciplinés de  
l'Apardap lors du parrainage

### Édito

Chère amie, cher ami,

En guise d'édito, une petite histoire qui chaque semaine se répète.

Un mardi matin, comme les autres, dès 8h45, se mettre dans les starting-blocks pour assurer une bonne préparation mentale, vérifier que son adresse mail est bien ouverte, ouvrir la page d'écran : "renouvellement de récépissé, ou renouvellement de titre de séjour en préfecture de l'Isère ». Taper le code secret captcha qui permet de vérifier que vous êtes bien le demandeur et que vous êtes bien un être humain, car de

l'autre côté de l'écran, c'est une autre histoire !!

Il n'y a que des robots et des algorithmes... À 8h59 avoir tapé le code sans se tromper, puis à 9h pile pas une seconde de plus, appuyer sur "suivant" pour arriver sur la page d'écran qui doit vous permettre d'obtenir un rendez-vous en préfecture.

Là c'est comme au loto ; si vous êtes chanceux, la page s'ouvre, plusieurs créneaux apparaissent, vous cliquez sur un créneau qui vous intéresse, puis sur suivant et tranquillement vous remplissez votre demande de rendez-vous : tout est parfait ; muni de vos documents, vous êtes prêts à vous rendre à votre rendez-vous à la préfecture 15 jours plus tard ou un mois plus tard ... où là, un employé bienveillant vous recevra. Mais ça c'est le Graal réservé à quelques heureux de la dématérialisation.

La plupart du temps, voilà ce qui se produit ; si par bonheur la page d'écran s'ouvre, vous cliquez sur le créneau disponible, puis sur suivant et là on vous indique que votre créneau est devenu indisponible, vous pouvez recommencer 2 ou 3 fois parce qu'ensuite, l'écran affiche "prochaine mise en ligne dans une semaine" et tout est à recommencer. Il peut aussi arriver si vous êtes très malchanceux que la page ne s'ouvre pas sur un quelconque créneau et que vous restiez bêtement sur l'écran qui annonce une prochaine mise en ligne pour 9h alors qu'il est déjà 9h02, puis au bout de 2 minutes montre en main, que l'écran vous indique "Il n'y a plus de créneau disponible, revenir la semaine suivante." Selon votre caractère, vous refoulez votre colère ou vous l'exprimez en hurlant mais comme dans l'espace numérique, personne ne vous entend crier...

C'est le sport favori des bénévoles de l'Apardap, et des migrants qui cherchent simplement à obtenir un renouvellement de leur titre de séjour ou du récépissé qui atteste que leur demande est en cours de traitement, mais qui malheureusement, s'ils ne l'obtiennent pas, perdent leur travail, leurs droits sociaux...leur salaire.

Imaginez un Français qui, du jour, au lendemain, pourrait perdre son travail, ou son logement, ou les deux, parce qu'une plate-forme numérique quelconque ne lui aurait pas délivré de rendez-vous à temps pour un changement de carte grise par exemple. Aucun humain à qui s'adresser pour essayer de trouver une solution : des réponses robotisées toujours les mêmes vous sont envoyées, sans que cela ait permis d'avancer.

Voilà la grave maltraitance institutionnelle que subissent actuellement de nombreux travailleurs étrangers en situation régulière du fait des carences administratives préfectorales et de l'absence totale de dialogue avec les services publics concernés. Pire, l'Etat français a fabriqué une machine à transformer en sans-papiers ceux qui

en avaient auparavant.

Bienvenue au royaume d'Ubu !

Et pourtant, comme au loto 100 % des gagnants auront tenté leur chance. Pour ne pas rester impuissants face à une telle absurdité et à un empêchement d'accès aux droits humains et sociaux, l'Apardap va lancer une pétition en ligne, mais aussi en format papier en direction de la Préfecture. Le stand de l'Apardap sera présent à l'anneau de vitesse de Grenoble à l'issue de la manifestation du 1er mai pour montrer que les travailleurs migrants ne sont pas à la fête et faire signer cette pétition.

À chaque échec de prise de rendez-vous, il est demandé aux personnes de raconter leur expérience sur le site du service public. Nous le ferons. Plus nous serons nombreux à réagir, plus nous avons de chance de nous faire un peu entendre.

Et, avec la mise en place de la nouvelle loi immigration de janvier 24, et le pacte européen qui vient d'être voté, nos combats pour un accueil digne des étrangers ne sont pas près de s'arrêter...

Haut les coeurs...

Courage, courage à toutes et tous.

Patricia L'Ecolier  
ex co presidente  
Administratrice Apardap

### **A noter dans votre agenda**

**02/05/2024 à 17h30** | Rencontre autour de la loi Asile et Immigration organisée par l'Apardap | MDA - 6 rue Berthe de Boissieux GRENOBLE - salle de Conférence. [cf. flyer](#)

**03/05/2024 à 18H00** | « Régularisation des Jeunes ressortissants étrangers de 16 à 25 ans », réunion d'information collective organisée par La Cimade | MDA - 6 rue Berthe de Boissieux GRENOBLE - salle 319. [cf. flyer](#)

**Du 04/06 au 24/06/2024** | « La république, c'est nous aussi », exposition photo de J.C. Monnier autour des accueillants et des accueillis de l'association. Vernissage de l'exposition le 14/06/2024. [cf. Flyer](#)

**06/07/2024 à partir de midi** | L'Apardap fait la fête au jardin sans frontières

### **Information**

### **Vendredi 12 avril, les Indisciplinés au parrainage républicain de St. Egrève**

Ce fut un beau moment ce vendredi soir en mairie de St. Egrève lors de la cérémonie de parrainage républicain qui avait lieu dans ce bel endroit pour la deuxième fois. La salle était remplie, tous les élus étaient présents, futurs filleuls et futures marraines et parrains attendaient ce moment avec impatience.

C'était aussi une première pour la troupe des Indisciplinés de l'Apardap qui a présenté une lecture théâtralisée de deux scènes de leur future représentation théâtrale en cours de création : « Mines de rien et Terre promise ».

Un quart d'heure, émouvant et apprécié : La première de la pièce aura lieu dans la belle salle de La Vence Scène au printemps 2025. De nombreux élus ont promis d'y assister. Très encourageant pour les Indisciplinés...dont l'un des leurs, Mamady était parrainé ce jour-là.

[https://www.apardap.org/wp-content/uploads/2024/04/20240412\\_Parrainage\\_St-egreve\\_DL.pdf](https://www.apardap.org/wp-content/uploads/2024/04/20240412_Parrainage_St-egreve_DL.pdf)

### **Jeudi 18 avril ; Julie s'en va, Léa arrive**

Julie est partie au son des voix des apardapiens et apardapiennes, accueillis, services civiques, bénévoles, présents ce jour-là à Babel pour lui dire au revoir en chanson sur l'air de Joe Dassin « Julie, Julie ». C'est à cette aune « musicale » que nous réalisons l'étendue des progrès qu'ils nous restent à accomplir.

S'en est suivi un discours émouvant de Patricia, tutrice de Julie le temps de son service civique. Finalement après toutes ces émotions, la soirée s'est parfaitement déroulée entre discussions, échanges et partage autour d'un bel apéro entre bénévoles, accueillis et volontaires, le tout rythmé, par la guitare d'un vrai musicien et en présence de Léa la nouvelle volontaire en service civique qui reprend les missions de Julie.

### **Les rendez-vous de la préfecture (suite)**

Suite à un courrier adressé par Patricia, notre ancienne co-présidente, au défenseur des droits, qui reçoit d'ailleurs à la Maison Des Associations deux fois par semaine, et qu'elle avait saisi à la suite des innombrables difficultés pour obtenir des rendez-vous en préfecture, ci-dessous la réponse du Défenseur des droits à ce sujet :

« ... Force est aussi de constater que nous nous heurtons, nous aussi, aux mêmes difficultés avec les services de la Préfecture de l'Isère. Ces derniers ne sont plus en mesure de recevoir et d'instruire dans des délais raisonnables des demandes de délivrance ou de renouvellement d'un titre de séjour. Cette situation prive les personnes de stabilité administrative.

Entre 2019 et 2022, les réclamations relatives aux droits des étrangers, pour l'institution Défenseur des droits, ont augmenté de façon considérable, et le droit des étrangers est devenu notre premier motif de saisine, passant de 10% des réclamations reçues à 24%... »

A ce jour, le Défenseur des droits invite les réclamants à utiliser les liens ci-dessous :

<https://www.isere.gouv.fr/Demarches/Demarches->

[PARTICULIERS#!/Particuliers/page/F2728](https://www.isere.gouv.fr/Particuliers/page/F2728)

<https://www.isere.gouv.fr/Nous-contacter>

Nous vous invitons également à utiliser les liens suivants pour porter réclamation :

Ministre de l'intérieur

<https://www.interieur.gouv.fr/contact/ministre-de-l-interieur>

Services publics plus

[https://www.plus.transformation.gouv.fr/experience/step\\_1](https://www.plus.transformation.gouv.fr/experience/step_1)

Et bien sûr

[pref-accueil@isere.gouv.fr](mailto:pref-accueil@isere.gouv.fr)

Il va falloir s'atteler également à d'autres pistes afin de faire valoir le bon droit des étrangers en attente de renouvellement de récépissé vis-à-vis d'une préfecture qui se transforme en fabrique de sans-papiers avec toute la violence et le désespoir que le retour injustifiable à ce statut entraîne.

### **Pourquoi s'opposer à la vidéosurveillance algorithmique ?**

La vidéosurveillance algorithmique (VSA) s'installe en France avec l'aide de l'État, des collectivités territoriales et de la CNIL. L'opposition s'organise, que ce soit au niveau local autour de la campagne [Technopolice](#) ou par la réponse de l'association "La quadrature du Net" à la consultation récemment organisée par la CNIL à ce sujet. Leurs raisons de rejeter la VSA sont variées. L'article met en lumière l'état des motivations politiques de l'association contre la VSA.

La VSA pose trois menaces pour la sécurité de la population : elle met en danger les **populations qui sont déjà les plus vulnérables**, elle favorise structurellement les **comportements violents** de la police contre la population, elle offre au pouvoir exécutif une puissance telle qu'**aucun contre-pouvoir** ne pourra en empêcher les abus.

Comme tout système de surveillance de l'espace public, la VSA surveillera en priorité **les personnes qui passent le plus de temps en extérieur** – les personnes qui, par manque de ressources, n'ont pas ou peu accès à des lieux privés pour sociabiliser ou pour vivre. « *Un profil qui correspond à nombre de migrants, qu'ils soient nouveaux arrivants, non logés pour cause de pénurie de CADA alors qu'ils sont demandeurs*

*d'asile, ou logés de manière précaire, nous avons tout à craindre pour eux de l'utilisation de la VSA. »*

En conclusion pour les auteurs de l'article, à l'exact opposé de ce que prétendent ses promoteurs, la VSA est une grave menace pour notre sécurité. Elle nuira aux conditions de vie d'une large partie de la population, ouvrira des risques politiques sans précédent, et cela sans même réussir à nous protéger par ailleurs. En plus d'être une grave menace pour notre sécurité, la VSA balaira du même geste notre liberté d'aller et de venir, de nous rassembler, d'exprimer nos opinions politiques ou d'avoir la vie privée de notre choix. Extraits d'un article de 2022 de [La Quadrature du Net](#)

### **L'Espagne s'apprête à régulariser un demi-million de clandestins**

Pendant que la France met en œuvre sa nouvelle loi inique créant toujours plus d'obstacle à la régularisation, une pétition, déposée devant le Parlement espagnol, a été adoptée mardi 9 avril, ouvrant la voie à une régularisation massive.

Près de 500 000 de ces clandestins résideraient actuellement en Espagne. Il y a trois ans, une coalition de 900 associations (dont notamment la conférence des évêques espagnols) et d'extrême gauche avait lancé une initiative législative populaire, consistant en une vaste campagne de collecte de signatures, pour que leur soient massivement octroyés des titres de séjour et des permis de travail.

Par 310 voix pour et 33 voix contre, le Congrès des députés a décidé d'avaliser cette demande et aura six mois pour examiner, amender puis adopter ou rejeter le projet de loi qui doit ressortir du vote de mardi. Les députés y ont d'ailleurs brillé par leur volonté de consensus : hormis le parti de droite nationale Vox, toutes les autres formations politiques se sont mises d'accord sur un vote favorable, y compris le Parti populaire (PP) de droite classique. *Extraits du JDD/14/04/2024*

### **Accord migratoire avec le Rwanda : Le Royaume-Uni ravive l'infâme**

Le Parlement britannique a approuvé dans la nuit de lundi 22 avril à mardi 23 l'expulsion de demandeurs d'asile vers le pays africain. Une nouvelle politique migratoire qui sonne comme le chant du cygne d'un Parti conservateur très menacé aux prochaines élections générales. [Libération](#) 23/04/2024

Pour vous tenir informé de la vie de l'association, sur l'évolution des décisions prises par l'État, les administrations concernant les aspects juridiques et administratifs,

comme ceux de la vie quotidienne, vous pouvez consulter [notre site](#) ou notre [page Facebook](#) que nous tenons à jour régulièrement.

**Adhérer**

**Parrainer**

**Faire un don**

**Pour nous contacter :**

[apardap@gmail.com](mailto:apardap@gmail.com)

Tél : 09 51 93 48 18